

<p>INTITULE DU POSTE</p>	<p align="center">Volontaire pour la gestion de la réserve naturelle des Terres australes françaises H/F</p> <p align="center">Participation au suivi et à la gestion des mammifères introduits</p> <p align="center"><i>5 postes à pourvoir sur les îles Kerguelen et Amsterdam</i></p>
<p>CATEGORIE</p>	<p>NA</p>
<p>STATUT</p>	<p>Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) - aucune limite d'âge pour candidater (18 ans minimum).</p>
<p>DIRECTION</p>	<p>Direction de l'environnement</p>
<p>LOCALISATION</p>	<p>Îles Kerguelen Île Amsterdam</p>
<p>DOMAINE(S) D'ACTIVITES</p>	<p>Restauration écologique / gestion espèces exotiques animales.</p>
<p>ELEMENTS DE CONTEXTE</p> <p>MISSION(S) ET ACTIVITES</p>	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Éparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'une préfète, administratrice supérieure. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité immédiate du directeur.</p> <p>Dans ce cadre, la personne recrutée participe aux suivis de populations d'espèces animales introduites, évalue l'impact de ces espèces introduites sur les écosystèmes, met en œuvre des protocoles d'étude de faisabilité de régulation à large échelle et réalise des opérations de gestion de ces espèces.</p> <p>Pour l'île Amsterdam, la personne recrutée contribue à l'atteinte des résultats visés par le programme de Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien (RECI) financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11ème Fond Européen de Développement (FED – PTOM) : le programme prévoit en 2024 la mise en œuvre de l'opération d'éradication des souris, rats et chats avec notamment le traitement de l'île par épandage aérien de rodenticide entre les mois de juin et août.</p> <p>Pour l'exercice de ses missions, la personne recrutée bénéficie de l'accompagnement scientifique et technique des référents thématiques du siège.</p> <p>Ce poste est placé sous l'autorité de la préfète, administratrice supérieure, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant de la préfète.</p>

	<p>DESCRIPTION DES MISSIONS :</p> <p>1) <u>Contribution aux missions de la direction de l'environnement sur le district</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de Réserve naturelle nationale, - soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales, - accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.), - participation aux réunions de services, - mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité, - suivi environnemental des chantiers, - organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.). <p>2) <u>Mise en œuvre des protocoles sur le terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre d'opération de régulation des populations de chats haretts (Kerguelen et Amsterdam), - mise en œuvre d'opérations d'éradication de populations de rongeurs introduits (Kerguelen et Amsterdam), - mise en œuvre d'opérations de régulation des populations de rennes (Kerguelen), - réalisation de veille et détection des mammifères introduits, - études d'impacts écologiques, - tests expérimentaux de méthodes de contrôle ou d'éradication des populations de mammifères introduits (volet « opérationnel » d'études de faisabilité), - analyse des risques pour les espèces non-cibles, - saisie des données de terrain, - appui au déploiement d'outils de saisie numériques, - rapportage régulier aux référents thématiques, - rédaction des rapports techniques. <p>3) <u>Missions transversales:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration collective des plannings, - soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale - organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.), - gestion des transits pédestres et mise en œuvre d'actions visant à limiter l'impact du piétinement sur la végétation, - rédaction des comptes-rendus mensuels, - entretien des locaux dédiés à la gestion de la Réserve naturelle nationale, - inventaires du matériel, - participation aux tâches collectives de la base. <p>Avant le départ en mission, la personne recrutée suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la direction de l'Environnement basée au siège des TAAF.</p>
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES	Rémunération : 1 056,90 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
COMPETENCES REQUISES	<p>Bac+2 minimum</p> <p>SAVOIR FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience de travail en espace naturel protégé, - détention du permis de chasser exigée, - expérience confirmée dans l'emploi d'armes à feu (chasse ou stand de tir), - détention de l'agrément de piégeur avec expérience de piégeage appréciées, - détention du certificat CertiBiocide apprécié, - connaissance des problématiques liées aux espèces animales introduites, - expérience dans la mise en œuvre de protocoles d'étude de mammifères terrestres,

	<ul style="list-style-type: none"> - bonne condition physique, - maîtrise des outils informatiques usuels, - compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG. <p>SAVOIR ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - dynamisme et motivation, - sens de l'organisation et rigueur, - sens des responsabilités, - capacité d'adaptation, - con relationnel au sein d'un groupe, - aptitude à travailler en équipe et en autonomie - aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	5 postes à pourvoir sur les îles Kerguelen et Amsterdam
CONTACT	Pour toute information sur les postes, merci d'adresser un mail sur la boîte coordinagentsde@taaf.fr .

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Madame la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_MAMINTRO_KER_AMS_RN_TAF_NOM_Prénom.**

Date limite de candidature : 14/04/2023